

## AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME (AdAp)

### La réglementation :

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées avait fixée pour cap, de rendre tous les établissements recevant du public accessibles à la date échéance du 31 décembre 2014. Des efforts incontestables ont été déployés, toutefois l'objectif trop ambitieux de cette loi n'a pu être totalement atteint.

Aussi, pour poursuivre l'adaptation de notre société, en vue d'améliorer le cadre de vie de tous les concitoyens, le gouvernement a pris une ordonnance en date du 26 septembre 2014. Ce nouveau texte relatif à la mise en accessibilité des établissements recevant du public pour les personnes handicapées prévoit la mise en place d'un outil, par le propriétaire, l'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP). L'Ad'AP est un document de programmation financière de travaux d'accessibilité permettant de prolonger au-delà de 2015, la période des travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public.

### Le patrimoine concerné :

Le patrimoine total ERP de la collectivité est composé de 85 établissements. 22 d'entre eux sont à ce jour accessibles ou en cours de travaux. C'est donc **63 bâtiments** qui feront l'objet de l'Ad'AP, dont la majeure partie assure des services ne pouvant pas être interrompus (collèges, MDS...), ils sont répartis sur 32 communes et représentent une surface totale de près de 246 183 mètres carrés.

### Les travaux :

L'objectif est de rendre accessible à tous les handicapés, quelque soit leur handicap, les zones susceptibles d'accueillir du public. Aussi, l'intervention démarre à partir du domaine public, dès l'entrée sur le site de l'ERP, par des rampes normalisées équipés de bande de guidage pour les mals voyants. Les banques d'accueil sont adaptées pour permettre les personnes en fauteuil roulant de s'approcher et de bénéficier d'un plan de travail. Sur les cheminements, les portes à franchir présentent une largeur suffisante pour le passage des fauteuils. Les escaliers sont équipés de main courante, les marches sont rendus antidérapantes, une distinction de couleur est mise en place sur la première et la dernière contremarche, des bandes podotactiles sont installées en haut de chaque volée d'escalier

pour prévenir de la proximité des marches. Les sanitaires réservés au public doivent comporter un sanitaire adapté. Les étages, lorsqu'ils sont destinés à l'accueil du public sont desservis par un ascenseur. Des espaces d'attente sécurisés sont aménagés dans les étages pour offrir aux personnes en fauteuil roulant des zones sécurisées en cas d'incendie. Lorsqu'il y a une impossibilité, architecturale, technique, financière ou autres, des dérogations sont néanmoins possibles.

### **Le coût prévisionnel de l'opération :**

22 000 000,00 € TTC, comprenant les travaux de mise aux normes handicapés, mais également les travaux induits tels que le désamiantage, l'adaptation du Système de sécurité Incendie, ainsi que les honoraires de la maîtrise d'œuvre.

### **L'échéancier :**

L'échéancier se déroule sur une période totale de 9 ans, de 2016 à 2024.

### **Liste des premières opérations :**

#### **Collège Jean-Macé à Charleville-Mézières Mise aux normes PMR (10/2015-04/2016) :**

Mise en conformité PMR du collège : mise aux normes des cages d'escalier, des accès aux salles de classe depuis les cours de récréation, mise en place d'un visiophone entrée rue Jean Macé, réalisation d'une rampe rue Jean Macé, mise aux normes des sanitaires et du gymnase et réalisation de quatre locaux refuges dans des salles de classe.

**Budget : 447 200 € - travaux terminés le 20/05/2016.**

**Collège Georges Sand à Revin Mise aux normes PMR (2015-2017) :** Mise en conformité PMR du collège : mise aux normes des cages d'escalier, mise aux normes du gymnase et réalisation de locaux refuges dans les cages d'escalier, mise aux normes de sanitaires

**Budget : 193 920 € - démarrage des travaux en septembre 2016 pour une durée de 7 mois.**

**Collège Turenne à Sedan Mise aux normes PMR (2013-2016) :** Mise en conformité PMR du collège : mise aux normes des cages d'escalier, mise aux normes du gymnase et réalisation de locaux refuges dans les cages d'escalier, mise aux normes de sanitaires

**Budget : 283 000 € - démarrage des travaux prochainement (dans un ou deux mois) pour une durée de 5 mois.**

**Collège Val de Meuse à Nouvion/Meuse Mise aux normes PMR (2014-2015) :** Mise en conformité PMR du collège, désamiantage et mise en conformité des 3 cages d'escalier et de l'infirmerie, remise en état de rampes extérieures, création de 2 zones refuges à chaque étage, création de wc PMR dans les sanitaires filles et garçons, ...

**Budget : 160 000 € - travaux terminés le 22/04/2016.**

**Collège Paul DROUOT à Vouziers Mise aux normes PMR (2014-2016) :** L'opération consiste à rendre accessible aux PMR l'ensemble de l'établissement :

Mise aux normes accessibilité des 6 bâtiments, cages d'escaliers, locaux refuges, sanitaires, de chambres adaptées au niveau de l'internat, infirmerie et la création de trois ascenseurs

**Budget : 1 190 100.00 € - travaux en cours, livraison en septembre 2016.**

**Collège Jules LEROUX à Villers Semeuse Mise aux normes PMR (2015-2016) :**  
L'opération consiste à rendre accessible aux PMR l'ensemble de l'établissement : mise aux normes accessibilité des rampes, des portes d'accès, des sanitaires, création de locaux refuges et aménagement des espaces extérieurs

**Budget : 132 000 € - consultation des entreprises en cours.**

**Collège J.B CLEMENT à Signy-Le-Petit Mise aux normes PMR (2015-10/2016) :** Mise en conformité PMR du collège, demande de dérogation pour les rampes du hall et de la cour, demande de dérogation pour la porte du CDI. Remise en conformité et en état de fonctionnement de l'ensemble des sanitaires, ...

**Budget : 148 800 € HT – consultation des entreprises en cours.**

**Collège de Grandpré – Mise aux normes PMR et Aménagement de bureaux (2016-2019)**

**Budget : PMR 172 000 € + estimation aménagements. CCTP en cours pour recrutement d'un maître d'œuvre.**

**Collège de Raucourt – Mise aux normes PMR (2015-2018):**

**Budget : PMR 324 130 € - CCTP à réaliser.**

**Collège Vallière à Sault-Les-Rethel Mise aux normes PMR (2015- :** Mise en conformité PMR du collège : mise aux normes des cages d'escalier, réalisation de locaux refuges, mise aux normes de sanitaires, etc.

**Budget : 470 000 € - Analyse des offres en cours, travaux programmés ensuite pour un délai de 8 mois.**

**Collège Rouget de Lisle à Charleville-Mézières – Mise aux normes PMR (2016-2018)**

**Budget : PMR 746 200 € - Début des études du maître d'œuvre le 15/06/2016.**

**Collège d'Asfeld – Mise aux normes PMR (2016-2019)**

**Budget : 153 100 € - CCTP en cours de rédaction.**

**MDS rue Thiers à Sedan - aménagement du RDC et mise aux normes PMR (2015-2016) :** Aménagement de locaux de service dans l'ancienne CAF de Sedan pour la MDS, actuellement au 1<sup>er</sup> étage.

**Budget : 100 000€ + 15 600€ PMR – Travaux terminés le 26/04/2016**

**Maison des sports à Bazeilles – Mise aux normes PMR (2016-2018)**

**Budget : 175 700 € - CCTP en cours de rédaction**

**Centre des Congrès des Vieilles Forges– Réhabilitation et mise aux normes PMR (2016-2019)**

**Budget : 1 146 000 € - En attente du résultat de l'étude menée pour fin juin 2016, puis recrutement d'un maître d'œuvre.**